Date :

Prescripteur :

Patient :

Prescriptions relatives au traitement de l’affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste) (Affection exonerante)

**Faire pratiquer tous les 2 mois des soins de pédicurie pour patient diabétique**

Pieds de grade 3 : 8 séances/an

Ordonnance pour 1 an